

Budget des dépenses

• (1010)

*[Traduction]***LE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE (B) DE 1990—1991**

L'hon. Gilles Loiselle (président du Conseil du Trésor) présente un message dont le Président donne lecture à la Chambre et par lequel Son Excellence le Gouverneur général transmet le budget des dépenses supplémentaires (B) pour l'exercice se terminant le 31 mars 1991.

*[Français]***RENOI AUX COMITÉS PERMANENTS**

L'hon. Gilles Loiselle (président du Conseil du Trésor et ministre d'État (Finances)): Par conséquent, en vertu des articles 81(5) et 81(6) du Règlement de la Chambre, je voudrais proposer:

Que les prévisions du Budget des dépenses supplémentaire (B) pour l'année financière se terminant le 31 mars 1991, qui a été déposé aujourd'hui, soit déferé aux divers comités permanents de la Chambre comme il suit:

[Traduction]

Étant donné qu'on répartit de façon détaillée les prévisions budgétaires entre les divers comités et que la liste est fort longue, si cela convient à la Chambre, je souhaiterais que cette liste soit imprimée dans le *hansard*, comme si elle avait été lue dans cette enceinte.

Des voix: D'accord.

Conformément à l'ordre adopté plutôt aujourd'hui et conformément aux articles 81(5) et 81(6) du Règlement, il est ordonné,

—Que le Budget des dépenses supplémentaire (B) pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 1991, déposé sur le Bureau plus tôt aujourd'hui, soit déferé aux divers Comités permanents de la Chambre, ainsi qu'il suit:

Au Comité permanent des affaires autochtones

Affaires indiennes et du Nord canadien, crédits 15b et L20b.

Au Comité permanent de l'agriculture

Agriculture, crédits 5b, 10b, 15b, 20b et 50b.

Au Comité permanent des communications et de la culture

Communications, crédits 1b, 5b, 10b, 30b, 55b, 60b et 72b.
Secrétariat d'État, crédits 1b, 5b et 30b.

Au Comité permanent du multiculturalisme et de la citoyenneté

Secrétariat d'État, crédit 20b.

Au Comité permanent de la consommation et des corporations et de l'administration gouvernementale

Consommateurs et Sociétés, crédits 1b, 5b, 17b et 25b.
Industrie, Sciences et Technologie, crédits 90b, 95b et 102b.
Conseil privé, crédit 1b.
Travaux publics, crédits 5b, 15b, 16b, 25b et 30b.
Secrétariat d'État, crédit 25b.
Approvisionnement et Services, crédits 1b, 5b et L15b.

Au Comité permanent de l'énergie, des mines et des ressources
Énergie, mines et ressources, crédits 1b, 5b, 10b, 25b et 30b.

Au Comité permanent de l'environnement

Environnement, crédits 1b, 5b, 10b, 15b, 20b, 25b et 30b.

Au Comité permanent des affaires étrangères et du commerce extérieur

Affaires extérieures, crédits 1b, 5b, 10b, 20b, 30b, 35b et L46b

Au Comité permanent des finances

Finances, crédits 1b et 12b.
Revenu national, crédits 1b, 5b, 10b et 15b.

Au Comité permanent des forêts et des pêches

Forêts, crédit 1b.

Au Comité permanent des droits de la personne et de la condition des personnes handicapées

Justice, crédit 10b.

Au Comité permanent de la justice et du Solliciteur général

Justice, crédits 1b, 5b, 15b, 25b et 45b.
Solliciteur général, crédits 5b, 10b, 20b et 35b.

Au Comité permanent du travail, de l'emploi et de l'immigration

Emploi et immigration, crédits 1b, 5b, 10b, 15b, 20b et 30b.
Travail, crédits 1b, 5b et 10b.

Au Comité permanent de la défense nationale et des affaires des anciens combattants

Défense nationale, crédits 1b, 5b, 15b et 20b.
Anciens combattants, crédit 5b.

Au Comité permanent de la santé nationale et du bien-être social, des affaires sociales, du troisième âge et de la condition féminine

Emploi et Immigration, crédit 35b.
Santé nationale et bien-être social, crédits 5b, 10b, 15b, 30b, et 35b.

Au Comité permanent de l'industrie, de la science et de la technologie, du développement régional et du Nord

Affaires indiennes et du Nord canadien, crédits 45b et 50b.
Industrie, Sciences et Technologie, crédits 1b, 5b, 25b, 30b, 35b, 40b, 60b, 65b, 70b, 75b et 80b.

Au Comité permanent des transports

Conseil privé, crédit 10b.
Transports, crédits 1b et 10b.

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa—Vanier): Monsieur le Président, étant donné que nous faisons preuve d'un esprit de collaboration exceptionnel en souscrivant au processus en question, je me demande si le ministre ne pourrait pas nous garantir que tous les députés pourront dès maintenant obtenir des copies des prévisions budgétaires.